

**Commission** : Santé

**Problématique** : “Pour un pacte éthique européen de la recherche sur le vivant, le génome et les modifications génétiques”

**Auteur** : Lituanie

De nos jours, et ce grâce aux progrès de la science, des scientifiques peuvent arriver à modifier les gènes de l'être humain. Mais le fait de modifier ces gènes anime déjà les débats. Il existe deux types de modification du génome qu'il est important de distinguer, selon si l'on touche aux cellules somatiques ou germinales. Les cellules somatiques composent la majorité de notre organisme, notamment notre peau, nos cheveux, notre sang et nos organes. Toute modification apportée aux cellules somatiques affecte le corps de l'individu porteur et ne se transmet pas à la descendance. À l'inverse, les cellules germinales constituent des cellules reproductrices qui peuvent donner des embryons. Ainsi, tout changement apporté à ces dernières sera transmis à la descendance et affectera les générations futures. L'édition germinale du génome permet de soigner certaines maladies génétiques qui échappent pour l'heure à la médecine traditionnelle, notamment la maladie d'Alzheimer, la dystrophie musculaire ainsi que la mucoviscidose. Alors que des décennies seront probablement nécessaires au développement de thérapies conventionnelles, la modification du génome offre une solution plus immédiate puisque nous pourrions bientôt disposer de la technique permettant d'identifier et d'éliminer les mutations génétiques à l'origine de certaines maladies.

La Lituanie fait partie de l'Union Européenne, de ce fait, nous sommes pour un pacte éthique européen de la recherche sur le vivant, le génome et les modifications génétiques. En effet, nous ne voulons plus qu'il y est d'abus en matière de modification génétique sur des embryons viables par exemple. Notre gouvernement veut encourager toutes les recherches allant dans ce sens. Or nous voulons punir et condamnés les scientifiques qui abuseraient de cette modification.

Il est nécessaire pour nous, de mettre en place des limites en matière de recherche sur le vivant, le génome et les modifications génétiques. En effet, si cette avancée scientifique peut être bénéfique pour l'Homme en limitant les maladies héréditaires mortelles, elle peut devenir controversée si elle est utilisée à des fins néfastes pour l'homme (changement du quotient intellectuel de l'enfant, ou des traits physiques). C'est pourquoi il est nécessaire d'imposer des lois, normes afin de garantir la sécurité sanitaire de tous les individus. Tout débordement dans notre pays pourrait être lourd de conséquences pour les scientifiques concernés. C'est pourquoi notre pays met en place diverse lois afin de garantir l'équité de tous. C'est pourquoi, nous pensons qu'un pacte entre différents pays serait l'idéal pour mettre des règles à grande échelle.

Depuis 2016, nous mettons à jour nos lois afin de faire avancer la science en matière de modification génétique. En effet nous avons autorisé en février 2016 la manipulation d'embryons à des fins de recherche sur le traitement d'un ensemble de pathologies. Cette autorisation concerne uniquement la modification de gènes défectueux, en aucun cas le fait de modifier les traits physiques ou mentaux de l'individu ne rentre dans cette approbation. Toutes ces modifications doivent être très encadrées, et effectuées sous un contrôle très strict.

De plus, nos chercheurs ont, en 2017 réussit à corriger 42 des 58 embryons testés (ceux-ci ne se trouvaient qu'au stade d'œuf, soit trois jours après la fécondation in vitro réalisée pour le test). Les scientifiques ont utilisé des spermatozoïdes dont 50% sont porteurs d'un gène responsable d'une cardiomyopathie hypertrophique, où le ventricule gauche est anormalement gros, ce qui s'avère handicapant voire mortel. L'ensemble de ces tests ont donnés des résultats satisfaisants. De ce fait, un pacte éthique entre l'ensemble des pays membres de l'Union Européenne permettraient dans un premier temps une harmonisation des lois. De plus, la mise en place de moyen qui aurons pour but d'amener de nouvelles avancées en matière de modification génétique des êtres humains, afin de guérir des maladies avant mortelle, mais en aucun cas en matière de modification génétique physique ou mentale.

Pour résumer, nous sommes prêts à signer une charte éthique concernant la recherche sur le vivant, le génome et les modifications génétiques. Afin de mettre des limites aux scientifiques pour éviter tous abus qui pourraient se révéler dangereux pour l'humanité. Cependant nous ne signeront rien allant à

l'encontre de nos valeurs. C'est-à-dire, toutes recherches, ou scientifiques mettant en cause une modification génétique visant à changer les aspects physiques ou mentaux d'un futur enfants seront condamnées par nos autorités. Depuis plusieurs années de nombreux chercheurs innovent chaque jour afin de rendre cette médecine plus facile, et moins dangereuse.